



Double Diplôme Français et Italien

Vercelli



Double Diplôme Français et Italien

Souhaitez-vous passer une année d'études en Italie afin d'obtenir un double diplôme universitaire français et italien ?

Le Département de Langues, Littératures et Civilisations Etrangères (LLCE) de l'Université de Savoie

offre deux formations en Italien, avec la possibilité d'un double diplôme (Bac +3) dans le cadre d'une convention bilatérale avec **l'Université de Vercelli (Piémont)** :

- La **LICENCE LLCE ITALIEN**, visant à former de bons spécialistes en italien, dotés d'une forte culture générale
- La **LICENCE LLCE ITALIEN – PARCOURS BILANGUES** (Anglais – Italien), visant à former de bons spécialistes dans les deux langues et cultures

L'étudiant souhaitant obtenir le double diplôme, après les 2 premières années en France, passe sa **3^{ème} année** à Vercelli et y effectue le programme d'études habilité par le Ministère. Il bénéficie d'une **bourse** allouée par la Région Rhône-Alpes ou dans le cadre « *Socrates* ».

Ayant soutenu son mémoire devant un jury binational, il obtient :

<p>pour la Licence LLCE Italien :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le diplôme français de Licence (Bac +3) et• La Laurea triennale in Lettere e Filosofia délivrée par la Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università del Piemonte Orientale (Vercelli)	<p>pour la Licence LLCE Italien – parcours Bilangues :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le diplôme français de Licence (Bac +3) et• La Laurea triennale in lingue e letterature Straniere délivrée par la Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università del Piemonte Orientale (Vercelli)
---	---

Responsable de l'échange

Daniela Amsallem

Maître de Conférences d'Italien

Daniela.Amsallem@univ-savoie.fr

Principe d'organisation des études et d'évaluation pour la troisième année de Licence avec double diplôme en partenariat avec Vercelli

A Chambéry, les étudiants de Vercelli de 3^{ème} année de Licence préparent et passent les examens prévus dans l'Annexe technique et se soumettent aux conditions françaises d'évaluation. Le calcul final et officiel n'est possible qu'après la soutenance du mémoire. Une fiche de notes officielle des examens passés à Chambéry sera fournie en juin. Le relevé de notes et le procès verbal officiels seront délivrés après la soutenance du mémoire.

A Vercelli, les étudiants français se soumettent aux conditions italiennes de préparation et d'évaluation des examens. Ils prévoient, avec l'enseignant responsable italien, en début d'année, la liste des examens (« esami ») qu'ils passeront, comme indiqué dans l'Annexe technique. La note minimale d'obtention est 18/30. Il faut avoir obtenu tous les « esami » pour soutenir le mémoire ou « prova finale ». Avant la soutenance, les étudiants fournissent au responsable français de l'échange la liste des notes obtenues aux "esami". La « prova finale » est notée sur 110, en tenant compte de la moyenne générale des notes. La note minimale d'obtention est 66/110. Attention : en Italie, les sujets des mémoires et le nom du directeur (« relatore ») devront être déposés auprès de l'administration avant la soutenance dans un délai imposé.

Pour tous les étudiants français et italiens du double diplôme, la soutenance binationale aura lieu pour la session de juin à Chambéry, pour la session d'octobre à Vercelli. Tous les étudiants auront soit un directeur de mémoire de Chambéry et un « co-relatore » de Vercelli, soit un « relatore » de Vercelli et un co-directeur de Chambéry.

Attention ! Il est nécessaire que l'étudiant pense à faire son inscription dans les deux universités concernées. Les droits d'inscription seront payés seulement dans l'université d'origine (en France ou en Italie). Les étudiants n'ayant pas soutenu leur mémoire à la fin de leur année universitaire, doivent se réinscrire l'année suivante afin de pouvoir soutenir leur mémoire et obtenir leur double diplôme.

Le programme d'études de la troisième année de Licence LLCE parcours franco-italien suivra le modèle correspondant aux grandes rubriques établies en commun accord par les responsables dans l'Annexe technique. Le détail des composantes des examens, du contenu et de la durée des cours, est fonction des conditions proposées par l'université d'accueil et ne saurait reproduire les conditions proposées par l'université de départ. Seules les correspondances des crédits ECTS feront loi.

Le responsable de la Licence LLCE parcours franco-italien de l'université d'accueil orientera les étudiants et validera leur programme d'études pour l'année universitaire (détail des cours et des examens avec décompte des ECTS correspondants).

A la fin de l'année universitaire, les responsables soumettront les notes à une conversion tenant compte des deux systèmes « nationaux ».

Le diplôme sera affecté d'une mention selon les systèmes nationaux en vigueur : de la mention passable à la mention très bien côté français, de 66 à 110 « con lode » côté italien.



Responsable de l'échange
Daniela Amsallem
Maître de Conférences d'Italien
Daniela.Amsallem@univ-savoie.fr

